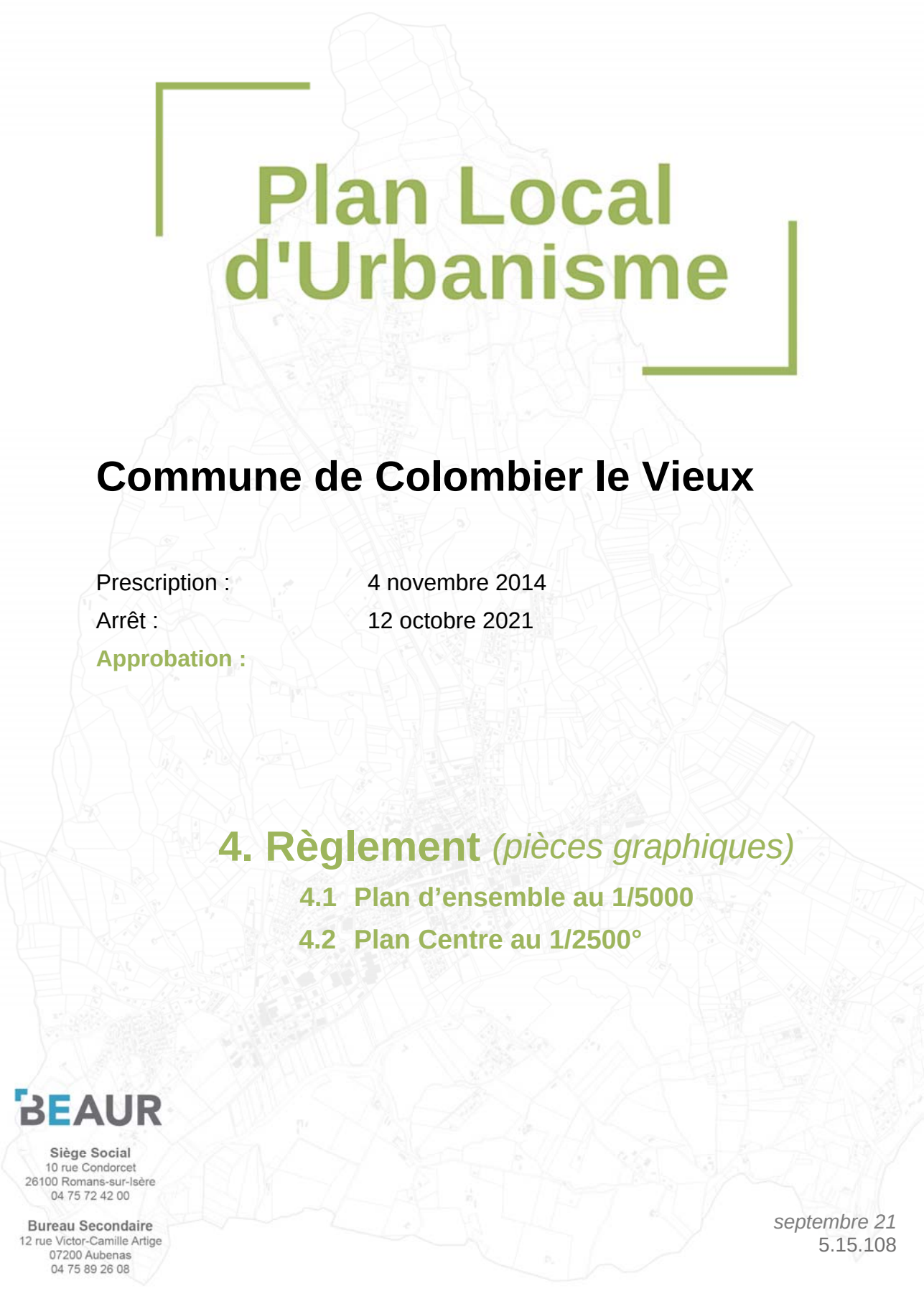




Plan Local d'Urbanisme

Commune de Colombier le Vieux

Prescription : 4 novembre 2014

Arrêt : 12 octobre 2021

Approbation :

4. Règlement (*pièces graphiques*)

4.1 Plan d'ensemble au 1/5000

4.2 Plan Centre au 1/2500°

BEAUR

Siège Social
10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 72 42 00

Bureau Secondaire
12 rue Victor-Camille Artige
07200 Aubenas
04 75 89 26 08

septembre 21
5.15.108

Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique

Plan d'ensemble

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU	
1/5000	04/11/2014	12/10/2021		



Tel: 04-75-72-42-60 - Fax 04-75-72-46-61
Courriel : contact@jeanar.fr - Internet : www.jeanar.fr

NUMERO D'ETUDE : 5.16.160 W:\PRODUCTION\FU\2035815508_COLUMBERLEWIDK_FU\10_GESSANIS328_ZONAGE\FU.DWG DATE : 28/09/2012

LEGENDE :

Zones urbaines

UA : Zone urbaine d'habitat dense (centre village)
UAH : Secteur à vocation d'habitat et correspondant aux hameaux
UB : Zone urbaine où les commerces sont autorisés
UC : Zone urbaine à vocation d'habitat correspondant aux extensions du village
UCe : Equipements publics

Zones à urbaniser

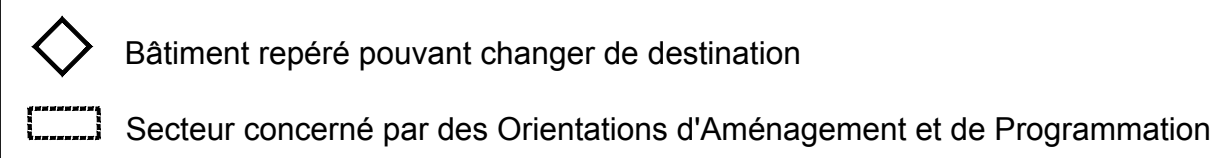
AUo : Zone à urbaniser à vocation d'habitat urbanisable sous condition
AUoi : Zone à urbaniser à vocation d'activité urbanisable sous condition

Zones agricoles

A : Zone réservée aux activités agricoles
Ae : Secteur correspondant à la déchetterie intercommunale
AL : Secteur correspondant à de l'hébergement de loisirs

Zones naturelles

N : Zone naturelle à protéger
NT : Secteur à vocation d'accueil touristique
NL : Secteur à vocation d'hébergement de loisir
NS : Secteur à vocation sportive



EMPLACEMENTS RESERVES :

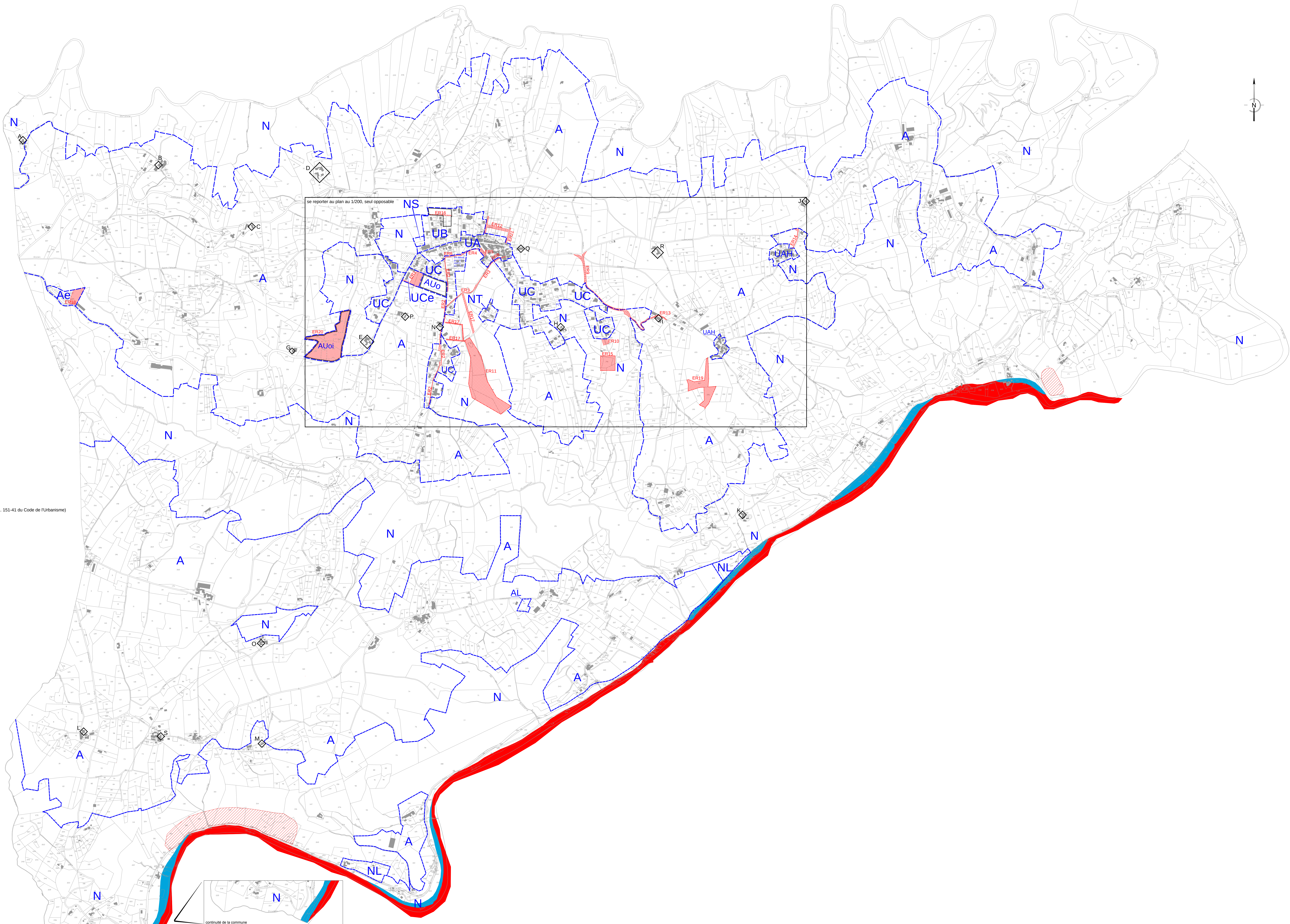
Bénéficiaire

ER1	Extension de l'école - stationnement	Commune (au titre du Titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)
ER2	Elargissement de la route de Chéoinne	Commune
ER3	Elargissement du chemin du Pêcher	Commune
ER4	Création d'une liaison piétonne au sud du village	Commune
ER5	Aménagement placeette - stationnement - entrée Est du village	Commune
ER6	Création d'une descente au sud du village	Commune
ER7	Intégration d'une voie privée du vieux village	Commune
ER8	Elargissement du chemin des Clauzel	Commune
ER10	Création d'une placeette de retournement - chemin de Baud	Commune
ER11	Ouvrages de gestion de l'écoulement des eaux pluviales	Commune
ER12	Création de voirie	Commune
ER13	Elargissement de voirie	Commune
ER14	Elargissement du chemin de Palisse	Commune
ER5	Extension de la station d'épuration	Commune
ER16	Elargissement du chemin de la Salette	Commune
ER17	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	Commune
ER18	Extension de la déchetterie intercommunale.	Commune
ER19	STEP hameau de Chardon	Commune
ER20	Aménagement d'une zone d'activité	Arche Agglo
ER21	Création de stationnements	Commune

SECTEURS A RISQUE :



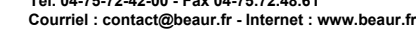
 Secteur à risque - aléa moyen R2
 Secteur à risque - aléa fort R1



Plan Local d'Urbanisme

ZOOM

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU	
1/2500	04/11/2014	12/10/2021		



NUMERO D'ETUDE : 5.15.103

Commune